

PROGRAMME**Évaluer un terrain à bâtir**

REF : PR7479130061

La détermination de la valeur d'un terrain à bâtir intéresse de nombreux professionnels : promoteurs, lotisseurs, architectes, banquiers, experts ... Selon que le terrain reçoive un lotissement ou une construction, quelles sont les méthodes à prendre en compte ? Quels sont les coûts directs et indirects à intégrer dans la calcul ?

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être dans la capacité de chiffrer la valeur d'un terrain à bâtir par la comparaison, les charges foncières et le compte à rebours à travers des exercices pratiques]

Contenu de la formation

- Définition du terrain à bâtir
- Les éléments de valeur du terrain à bâtir
- Exercices pratiques et cas concrets issus de la jurisprudence sur la valeur d'un terrain :
 - par une méthode comparative,
 - par les charges foncières
 - par le compte à rebours promoteur

Profils des apprenants

- experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers etc.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation**Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.
Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).
Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :
Yves STERVINO - Président de la société Edilaix
Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix
Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap
Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)